

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 77 (Rect)

présenté par

Mme Anthoine, M. Kamardine, M. Jean-Pierre Vigier, M. Neuder, M. Bazin,
Mme Frédérique Meunier, Mme Bazin-Malgras, Mme Corneloup, M. Dive, Mme Valentin,
M. Dumont, M. Viry, M. Hetzel, M. Descoeur, Mme Serre et M. Breton

ARTICLE 15**Mission « Cohésion des territoires »**

À la fin de l'alinéa 23, substituer aux mots :

« du code de l'action sociale et des familles »

les mots :

« du même code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.